

*L'Adresse—M. Charest*

militaire mais aussi une formation professionnelle ou technique. Je me demande si le ministre et ses fonctionnaires y ont déjà suffisamment réfléchi pour permettre au ministre de dévoiler un nouveau programme de ce genre. Si oui, pourrait-il nous dire la forme qu'il prendra et le moment où il sera annoncé?

**M. Charest:** Monsieur le Président, je suis heureux que mon collègue ait posé au sujet de Katimavik cette question qui illustre très concrètement certains des problèmes auxquels notre jeunesse et le gouvernement font face aujourd'hui. Le gouvernement n'a jamais dit que le programme Katimavik était mauvais. Cela dit, on ne l'a pas maintenu parce qu'il ne s'attaquait pas aux problèmes auxquels les jeunes font face en 1986. Ce programme avait été créé dans un autre contexte. C'est une des raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé de ne pas le maintenir. D'une façon plus générale, la décision a été prise dans le contexte de la Planification de l'emploi. Peu importe comment nous l'avons supprimé, nous devons mettre l'accent sur la formation et le recyclage si nous voulons pouvoir édifier un pays et affronter la concurrence internationale. C'est ce que le Canada doit faire. Le gouvernement manquerait à ses responsabilités en ne tenant pas compte de cette réalité. Il ne prendrait pas ses responsabilités à l'égard des jeunes Canadiens.

Depuis que j'occupe mon poste actuel, nous avons eu l'occasion d'examiner presque tout ce qui se fait. Nous n'avons rien tenu pour acquis. Nous avons particulièrement tenu compte des problèmes multidimensionnels que les jeunes Canadiens doivent affronter aujourd'hui. Dans ce sens, nous aimerions avant tout nous attaquer aux divers problèmes et essayer d'offrir le plus d'options possible. L'esprit d'entreprise en est une, et elle est mentionnée dans le discours du trône. L'enseignement post-secondaire en est une autre. Nous devons aussi étudier soigneusement le problème de l'abus des drogues chez les jeunes.

Il existe des problèmes multidimensionnels auxquels nous devons vraiment nous attaquer comme gouvernement, mais aucun programme n'offrira de solutions globales. C'est tout à fait évident. Le Canadien moyen le sait. Les personnes raisonnables savent qu'il serait prétentieux de la part des gouvernements de prétendre connaître la solution. C'est impossible. Nous n'excluons rien. Nous nous efforçons toujours de résoudre le problème. Nous nous sommes basés sur le premier objectif du discours du trône, qui consiste à s'assurer que chaque ministère ayant des responsabilités envers la jeunesse fasse son travail. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus sur ce point. Le secrétaire d'État (M. Crombie) a déclaré que nous allions nous pencher sur la question de l'analphabétisme...

[Français]

**M. Rossi:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Un rappel au Règlement, l'honorable député de Bourassa (M. Rossi).

**M. Rossi:** Monsieur le Président, je remarque que lorsqu'un conservateur parle, vous donnez la parole à un autre conservateur pour amener des arguments. Lorsque le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) s'est levé... je crois qu'on devrait avoir au moins la décence—je comprends votre impartialité—de laisser...

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** A l'ordre, je vous prie. Je ne trouve pas qu'il y a matière à invoquer le Règlement. Je donne la parole aux députés dans l'ordre où je les vois, et j'ai vu le député de York-Est (M. Redway).

**M. Rossi:** Il s'est levé lui aussi, mais vous ne lui avez pas donné la parole.

**Le président suppléant (M. Paproski):** C'est vrai? Il sera le suivant. Je ne tiens pas à engager une discussion avec le député...

**M. Rossi:** Je ne veux pas discuter, mais nous voulons avoir la parole à notre tour.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député aura la parole lorsque je serai prêt à la lui donner.

**M. Rossi:** Je crois que vous devriez donner la parole à l'opposition aussi.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je suis debout. A l'ordre. Le ministre d'État à la Jeunesse (M. Charest) a la parole.

[Français]

**M. Charest:** Monsieur le Président, j'étais pour me lever sur un rappel au Règlement et vous dire que compte tenu des représentations faites par mon ami de la circonscription de Bourassa (M. Rossi), je serais heureux d'avoir une question du député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart); j'anticipe depuis longtemps une question. Alors, je vous en prie, je vais couper court à ma réponse et inviter mon collègue à poser une question.

**Le président suppléant (M. Paproski):** L'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart).

**M. Malépart:** Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais dire au ministre d'État (Jeunesse) (M. Charest) qu'il débute mal son mandat. Lorsqu'il a parlé des pays étrangers, de l'OCDE, il a volontairement omis que le Canada était le huitième, malheureusement, dans le triste sort du chômage au niveau de la jeunesse.

J'aimerais demander au ministre si c'est ce qu'il aime comme record pour la jeunesse et si c'est de cela dont il est si fier. J'aimerais savoir du ministre, lorsqu'il a été nommé, si la déclaration qu'il a faite à la presse canadienne selon laquelle il blâmait les jeunes, et je cite sa déclaration à la presse canadienne: «Il est temps que les jeunes s'intéressent à autre chose que la paix, le désarmement et l'environnement qui risquent de devenir un ghetto pour eux, estime-t-il.»

Est-ce que la nouvelle mission du nouveau ministre à l'endroit de la jeunesse est de devenir un dictateur, de dire à la jeunesse: Vous ne vous occuperez pas des dossiers qui relèvent de l'environnement! Vous n'aurez pas le droit de vous occuper des dossiers qui relèvent de la paix! Contrairement à la ministre précédente, dont le portefeuille a subi un triste sort, est-ce que le ministre sera là pour les aider, les seconder, les assurer qu'il y ait de véritables emplois et un avenir raisonnable pour eux?

**M. Charest:** Monsieur le Président, vous savez, quand on est un jeune avocat—et le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) devrait m'écouter, parce que cela va l'intéresser—